

SITUATION DE HANDICAP

Situation de handicap (reconnaissance acquise ou dossier MDPH en cours ou limitation/déficiência susceptible de nécessiter l'engagement d'une demande) oui non

Bénéfice d'un aménagement scolaire dans les cursus antérieurs oui non

Ces informations permettront de recenser les personnes susceptibles d'être accompagnées dans des demandes et/ou aménagements dès le début de la formation.

FORMATION(S) SECONDAIRE et/ou DIPLÔMES VALIDES

Etablissement	Années	Classe	Diplôme	Obtenu

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ET BENEVOLE

Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 accueil.siteangevin@arifts.fr

Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 accueil.sitenantais@arifts.fr

VOTRE PROJET DE FORMATION

Diplôme pour lequel vous souhaitez effectuer une PREPA (plusieurs cases possibles):

- Educateur spécialisé
- Moniteur éducateur
- Educateur de jeunes enfants
- Conseiller en Economie Sociale et Familiale

- Assistant de service social
- BP JEPS/ DE JEPS (BP ou DE Jeunesse Education Populaire et Sport)
- Autres (précisez) :
- Ne sais pas

Rédigez en quelques lignes votre projet de formation et votre projet professionnel :

Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 accueil.siteangevin@arifts.fr
Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 accueil.sitenantais@arifts.fr

MODALITES DE REGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

TOTAL COUT DE LA FORMATION : 1656€ de frais pédagogiques + 75€ de frais d'inscription

- Règlement des frais d'inscription par chèque avec l'envoi de ce dossier
- Règlement des frais pédagogiques par prélèvements selon les modalités proposées

Merci de joindre un RIB ainsi que le mandat de prélèvement SEPA ci-joint dûment complété

Paiement en 2 versements

	PREPA MES
Echéancier	450 h
1er Prélèvement de 30% à l'issue du délai de rétraction de la signature du contrat ou convention de formation.	495 €
2nd Prélèvement au démarrage de la formation (09.2022)	1161 €
Montant total	1656 €

Paiement en 4 versements

	PREPA MES
Echéancier	450 h
1 Prélèvement de 30% à l'issue du délai de rétraction de la signature du contrat ou convention de formation.	495 €
1 Prélèvement octobre 2022	387 €
1 Prélèvement novembre 2022	387 €
1 Prélèvement décembre 2022	387 €
Montant total	1656 €

Paiement en 7 versements

	PREPA MES
Echéancier	450 h
1 Prélèvement de 30% encaissable à l'issue du délai de rétraction de la signature du contrat ou convention de formation.	495 €
6 Prélèvements d'octobre 2022 à mars 2023	193,50 €
Montant total	1656 €

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- L'Engagement à la signature du contrat ou convention de formation professionnelle tient compte du délai légal de rétractation de 10 jours en cas de signature du contrat ou de la convention de formation professionnelle en présentiel dans les bureaux de l'ARIFTS et 14 jours pour une signature à distance.
- En cas de résiliation de la convention ou du contrat à moins de 30 jours francs avant le début de formation (hors cas de force majeure) : 30 % du coût de la formation seront retenus à titre de dédommagement.
- Au-delà de ce délai et à partir du 1^{er} jour de la rentrée, la totalité de la formation est due conformément au contrat ou convention de formation professionnelle.

Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 accueil.siteangevin@arifts.fr

Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 accueil.sitenantais@arifts.fr

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

PIECES ADMINISTRATIVES (ne pas agraffer les documents) :

- Le dossier de candidature complété, daté et signé ;
- Un curriculum vitae ;
- Une photo d'identité avec nom et prénom inscrits au dos ;
- Un chèque de 75 € libellé à l'ordre de l'ARIFTS au titre de frais d'inscription (*tout dossier sans chèque ne sera pas pris en compte, chèque encaissé après signature du contrat ou convention après délai légale de rétractation*)
- Photocopie du dernier diplôme obtenu ;
- un RIB **ET** le mandat de prélèvement complété

Après réception de votre dossier d'inscription rempli, signé et accompagné des pièces justificatives demandées et du règlement, vous recevrez un **mail d'accusé de réception de dossier d'inscription** à la formation Préparatoire aux Métiers Educatifs et Sociaux.

Un contrat ou convention de formation professionnelle viendra conclure nos engagements respectifs.

ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT

A réception de votre dossier de candidature, vous serez contacté pour réaliser un entretien de positionnement de 30 minutes. Cet entretien se déroulera en présentiel, visio-conférence ou téléphone. L'objectif est de valider vos motivations d'entrée en formation et sécuriser votre parcours professionnel.

A l'issue de cet entretien, vous recevrez un mail de confirmation d'entrée en formation.

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ARIFTS ET LA FORMATION ?

- Site internet de l'ARIFTS
- Portes ouvertes de l'ARIFTS
- Autre, précisez
- Famille
- Anciens étudiants / stagiaires
- Presse écrite, précisez

INSCRIPTION EN ECOLE DES METIERS DU SOCIAL

Vous inscrivez-vous dès cette année aux épreuves de sélection des écoles du social ?

- OUI
- NON

Je certifie l'exactitude des informations données dans ce dossier.

Fait à :
Le :

Signature du Candidat :

Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 accueil.siteangevin@arifts.fr
Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 accueil.sitenantais@arifts.fr

Ce dossier est à nous renvoyer par voie postale à l'adresse suivante, selon le site souhaité :

ARIFTS
Pôle Formation Tout au Long de la Vie
Formation Préparatoire aux Métiers du Social

Site de Nantes :

10 rue Marion Cahour
44400 REZE
☎ 02 40 75 80 08
email : prepa@arifts.fr

Site d'Angers :

6 rue Georges Morel
49000 ANGERS
☎ 06 10 37 51 67
email : prepa.angers@arifts.fr

CADRE RESERVE A L'ARIFTS	Date de réception du dossier : Dossier : <input type="checkbox"/> Complet <input type="checkbox"/> Incomplet Date d'enregistrement du dossier : E-mail de confirmation d'inscription le :
---------------------------------	--

Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 accueil.siteangevin@arifts.fr
Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 accueil.sitenantais@arifts.fr

